

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES MÉDICAUX CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

MAJ 19/04/2024

Objectifs :

- ❖ Améliorer la connaissance de la iatrogénie médicamenteuse chez les patients âgés.
- ❖ Développer les mesures permettant de réduire les risques des effets indésirables chez les patients âgés.
- ❖ Assurer une surveillance adéquate de leur apparition.

Programme :

Séquence 1 - GÉNÉRALITÉS

- ❖ Etat des lieux des accidents iatrogènes médicamenteux
- ❖ Contexte et enjeux
- ❖ Mesures gouvernementales

Séquence 2 - IATROGENIE

- ❖ La nature des effets indésirables
- ❖ La fréquence et les délais d'apparition
- ❖ L'évolution
- ❖ Le caractère attendu ou inattendu et la gravité

Séquence 3 - CONDUITE A TENIR EN CAS DE SUSPICION

- ❖ Notion d'imputabilité - méthodes et critères

Séquence 4 - MAJORATION DES RISQUES CHEZ LE SUJET AGE

- ❖ Métabolisme hépatique et rénal du sujet âgé
- ❖ Incidences des phénomènes nutritionnels
- ❖ La polymédication

Séquence 5 - MOYENS DE PRÉVENTION

- ❖ Adaptation des doses
- ❖ Hydratation et alimentation
- ❖ Réduction du nombre de médicaments administrés au strict nécessaire
- ❖ Surveillance adaptée

Durée :

Prix : 450,00 €

Public : Personnels des établissements de santé

Prérequis : Sans pré-requis

Moyens pédagogiques :



L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...)

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ *Active et participative*
- ❖ *Apports théoriques avec remise d'un support pédagogique*
- ❖ *Projection de support vidéo*
- ❖ *Etude de cas concrets • Réflexion, débat et retours d'expériences*

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Validation : *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr

